



**COMMUNIQUE :**  
**Ouverture du concours d'accès au Master de recherche**  
**en Génie Civil et Environnement**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021**

*L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Mastère de Recherche en Génie civil et environnement pour l'année universitaire 2020-2021*

**1. Conditions de participation :**

Titulaires d'un diplôme :

- Licence (Bac +3).
- Diplôme national d'ingénieur ou master (Bac +5)
- Maîtrise (Bac+4)

Dans les spécialités suivantes : : **Génie Civil ,Génie hydraulique ,génie des matériaux ,Géologie, Géo ressources et environnement ou équivalent**

Pour les titulaires d'une licence (niveau Bac+3) : peuvent participer uniquement ceux qui ont réussi leurs trois années d'études supérieures sans aucun redoublement et au cours de la session principale et ayant soutenu avec succès leur soutenance de fin d'études au plus tard le 30 /07/2020

**2. Dossier de Candidature :**

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une fiche de renseignement générée par la plateforme de l'inscription du site de l'institut <http://www.isteub.rnu.tn/fra/mastere> et ce après l'introduction de toutes les informations demandées
2. Une copie de la CIN ou passeport pour les étrangers
3. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ou son équivalence
4. Une copie certifiée conforme des diplômes universitaires obtenus ou les attestations de réussite (au cas où le diplôme ou l'attestation de réussite de l'année universitaire 2019-2020 ne sont pas encore délivrés, le candidat peut compléter cette pièce en la présentant directement au jury le jour d'entretien oral prévu au début de septembre 2020)
5. Une copie certifiée conforme des relevés des notes du Bac et de toutes les années universitaires (2019-2020 non incluse)
6. Un curriculum vitae
7. Une lettre de motivations de deux pages au maximum dans laquelle le candidat explique ses motivations pour poursuivre ses études au mastère demandé
8. Deux enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception**
9. Une photo d'identité

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne à travers le site de l'institut et à envoyer leur dossier de candidature en format papier pendant la période du mercredi 15 juillet 2020 au mercredi 5 août 2020. Le dépôt des dossiers se fera **exclusivement** par voie postale recommandée à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement,  
de l'Urbanisme et du Bâtiment  
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage**

Sur l'enveloppe extérieur, doit être mentionnée clairement la mention (candidature au mastère de génie civil 2020-2021) et le numéro du dossier figurant dans la fiche de renseignement

Les dossiers directement déposés à l'institut et ne portant pas le cachet postal seront écartés

Les résultats d'admission préliminaire seront annoncés à travers le site de l'institut durant la dernière semaine du mois d'août 2020. Les admissibles convoqués invités à travers le site à un entretien oral avec le jury du concours durant la période du 1 au 7 septembre 2020. Tout candidat absent à cet entretien sera exclu.

### **3. Informations importantes :**

- Il faut imprimer la fiche de renseignement générée par la plateforme d'inscription et éventuellement mettre à jours les données au plus tard le mercredi 05 août 2020 à 23h59 passé ce délais la plateforme sera fermée.
- Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation finale des résultats.
- Le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à vingt (20)
- Les dossiers incomplets ou comportant des informations différentes à ceux déclarées à la plateforme d'inscription ou parvenus après la date limite ou comportant des documents non certifiés conformes à l'original ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération. Le cachet de la poste fait foi.
- Au cas où le candidat veut postuler en même temps le mastère de recherche et le mastère professionnel en génie civil de l'institut, il sera invité au moment de la saisie de la fiche de renseignement en ligne à indiquer l'ordre de ces choix. Dans ce cas une seule inscription à la plateforme est nécessaire et un seul dossier pour les deux candidatures sera envoyé. Cependant l'étudiant ne peut être admis que dans un seul mastère.